

## Liste des Délibérations du Conseil Municipal Du 05 mars 2026

Date de la convocation : 23/02/2026

Date de l'affichage : 24/02/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 14, PRÉSENTS : 9, VOTANTS : 10

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, à dix-neuf heures une minute, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil, sous la présidence de M. le Maire.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean-Michel CAZERES, Maire.

Jack PIERCHON, Adjoint au Maire.

Marie-Claude BOUFFORT, Méline CAZERES, Jonathan LECLERCQ, Francine LEFEUVRE, Zélie MODAINE,

Alain PETREMENT, Nathalie DUPONT, Conseillers Municipaux.

### ABSENTS EXCUSÉS :

Frédéric LEFEBVRE donne pouvoir à Jonathan LECLERCQ,

Yveline LE MIGNOT,

Hugo CHABANAS,

Franck DURY,

Alain GILARD.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

M. le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en hommage à deux personnes du village récemment disparues : Marinette et M. Gaston COËLLE

M. le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures 01 minute.

M. Alain PETREMENT est nommé secrétaire de séance.

Le précédent compte rendu ne faisant pas l'objet de remarques ou de commentaires, il est approuvé à l'unanimité.

### 1. Modification des statuts du SE 60.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces modifications.

### 2. ADTO-SAO – Modifications statutaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve à l'unanimité le projet de modification de l'objet social de la SPL ADTO-SAO ;
- Donne tous pouvoirs à notre représentant à l'assemblée générale de la SPL ADTO-SAO pour porter un vote favorable à la résolution relatives à cette modification des statuts.

### 3. Demande de subvention – Les Amis de Vinteuil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (2 absentions et 8 voix contre) refuse le versement d'une subvention.

#### **4. Bail location Maison Joseph II.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le renouvellement du bail dans les mêmes conditions.

#### **5. Cession d'une emprise du domaine public au Four à Chaux.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Constate la désaffectation du domaine public de cette nouvelle parcelle située rue du Four à Chaux (en attente des documents du géomètre),
- Approuve son déclassement du domaine public communal pour le faire entrer dans le domaine privé de la commune,
- Approuve la procédure de cession de gré à gré.
- Approuve le montant de la vente au prix de 175 € net vendeur,
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la régularisation de cette affaire par devant le notaire de la commune dont les frais seront à la charge de l'acquéreur.

#### **6. Demande de dégrèvement part communale – Assainissement.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité (2 absentions), la demande de dégrèvement sur la part communale assainissement.

#### **7. Encaissement de dons.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'encaissement de ces dons.

#### **8. Ouvrage pont – Chemin du Moulin.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à signer la convention avec l'ADTO-SAO,
- Autorise M. le Maire à notifier le marché au maître d'œuvre ADISS et à signer tous documents se rapportant à cette prestation.

#### **9. Compte Financier Unique – Budget Communal 2025.**

M. le Maire laisse la parole et la présidence à M. Jack PIERCHON pour la présentation du Compte Financier Unique 2025 de la Commune. Il est indiqué les CFU a été reçu ce jour en raison d'importants dysfonctionnements informatiques au niveau de la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 du budget communal.

#### **11. Compte Financier Unique – Budget du Service Assainissement 2025.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 du Service Assainissement.

#### **13. Compte Financier Unique 2025 du Budget Accueil Collectif de Mineurs.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2025 de l'Accueil Collectif de Mineurs.

### **10. Affectation du résultat 2025 sur 2026 – Budget Communal.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat.

### **12. Affectation du résultat 2025 sur 2026 – Budget Service Assainissement.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat.

### **14. Affectation du résultat 2025 sur 2026 du Budget Accueil Collectif de Mineurs.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat.

### **15. Taux de promotion.**

Après en avoir délibéré, les membres de Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le taux de promotion fixé à 100 %.

### **16. Création de postes.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création de ces deux postes à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026.

### **17. Questions Diverses.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 57 minutes.

**Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.**

M. CAZERES Jean-Michel	
M. LECLERCQ Jonathan	